

COMPAGNE DU SEBOU, Rabat

S.A., 9 fév. 1920, 9. 60 ans.

Compagnie du Sebou
(*Le Sémaphore algérien*, 16 avril 1920)

Cette société anonyme nouvelle a pour objet l'entreprise, aux conditions fixées par les conventions passées ou à passer avec le gouvernement chérifien, de l'assèchement et de l'irrigation de terrains marécageux situés au Maroc, et notamment dans la plaine du Sebou et toutes opérations agricoles, commerciales et industrielles au Maroc.

Le siège est à Paris, 41, avenue de l'Opéra. Le capital est fixé à 2 millions en actions de 100 fr. Les premiers administrateurs sont : MM. Hippolyte-Gaston Griolet [BPPB] ; André Atthalin [BPPB] (Belgique), rue de la Loi, 100 ; Louis-Honoré Aubert [Marseillaise de crédit], propriétaire, à Paris, avenue Niel, 40 ; le vicomte Joseph de Nantois ¹, propriétaire, à Paris, rue Galilée, 18 ; Laurent-Louis Godard, directeur de la Compagnie générale du Maroc, à Paris, rue Vavin, 15 ; Gaston-Marie-Joseph de Caqueray, directeur général de la Compagnie marocaine, à Paris, rue Taitbout, 60 ; Henry-Marie de Castries ², à Paris, rue du Bac, 101 ; Jacques Feray [Mallet frères], banquier à Paris, rue d'Anjou, 37 ; Edmond Philippar [CFAT], administrateur de sociétés, à Paris, rue de Courcelles, 43 ; Lucien Bourrellis [Fougerolle, Cie gén. des colonies], ingénieur, à Paris, rue de la Victoire, 90.

APPELS DE FONDS

Cie du Sebou
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 septembre 1920)

Versement du 3^e quart, soit 25 fr. par titre, avant le 15 octobre, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin. — *Petites Affiches*, 13 septembre 1920.

AEC 1922-552 — Cie du Sebou, 280, boulevard Saint-Germain, PARIS (7^e).
Capital. — Sté an., f. le 9 fév. 1920, 8 millions de fr. en 80.000 act. de 100 fr. lib.
Objet. — Élevage de troupeaux, mise en valeur de terrains dans la plaine du Sebou.
— Siège de l'exploit. : 4, rue de l'Ourcq, Rabat.

¹ Joseph de la Goublaye de Nantois (1869-1934) : marié à Élisabeth Fould, fille de Léon Fould, vice-président des Chargeurs réunis. Administrateur de la Société pour le commerce entre la France et les pays d'outre-mer (anc. Fould et Cie), des Éts Fould-Springer (levures), des Chantiers navals français, de la Société générale d'entreprises au Maroc, de la Construction marocaine, de la Cie chérifienne des carpettes, de la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité (S.M.D.), président de l'Union financière pour la construction au Maroc...

² Henry de Castries (1840-1935) : officier en Afrique du Nord (1876-1925), conseiller général du Maine-et-Loire.

Conseil. — MM. G[aston] Griolet [BPPB], présid. ; Henry de Castries, v.-présid. ; André Atthalin, Louis Aubert [Marseillaise de crédit], Lucien Bourrellis [Fougerolle, Cie gén. des colonies], Gaston de Caqueray [Cie marocaine], Jacques Feray [Mallet frères], Louis Godard [Cie gén. du Maroc], Idès van Hoobrouck, Joseph de Nantois, Edmond Philippar [CFAT], admin.

Compagnie du Sebou
(*La Journée industrielle*, 30 mars 1923)

Ainsi que nous l'avons annoncé récemment, l'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1922, se soldant par une perte de 377.353 fr. 07.

Les travaux imposés par le contrat conclu en novembre 1919 avec le protectorat chérifien en vue de la mise en valeur des merdjas (marais) Merktane et Bou Khardja, ont été poussés activement et achevés avant la date fixée. En juin 1922, la direction générale des travaux a procédé à leur réception définitive.

À la suite de cette réception, la direction des affaires Indigènes a fixé la répartition des terres constituant le cinquième à réserver aux collectivités indigènes riveraines des mardjas. En outre, le gouvernement chérifien a poursuivi le déclassement des parcelles et a procédé à leur bornage pour en faire remise à la société en toute propriété.

Ce troisième exercice social, dont le résultat défavorable est dû à une dépréciation des stocks des anciennes récoltes de céréales et à des épidémies dans le troupeau de la société, se clôt par l'achèvement de la constitution d'un domaine d'un seul tenant, d'une superficie de 11.500 hectares dans la plaine du Sebou, et comprenant des fermes de culture et d'élevage, une porcherie, et une jumenterie. Les achats de cheptel ont continué selon les clauses du contrat, qui obligent la société à constituer un troupeau de 5.000 têtes de gros bétail.

L'assemblée a ratifié la nomination du marquis de Segonzac ³ en qualité d'administrateur.

COMPAGNE DU SEBOU
(*Les Annales coloniales*, 7 avril 1924)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 courant réunie au siège social, 280, boulevard Saint-Germain, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1922-23, accusant un solde débiteur de 490.960 francs dû, pour la plus grande part, aux moins-values des marchandises en magasin au 1^{er} octobre 1922, ainsi qu'aux pertes sur troupeaux, cultures et plantations.

COMPAGNE DU SEBOU
S.A. frse au capital de 8 MF.
Siège social : Paris, 280, bd Saint-Germain
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 657)

³ René de Segonzac (1867-1962) : saint-cyrien, explorateur du Maroc (1904-1905), commandant de la mission envoyée par le Comité du Maroc (1912), président de la Société de géographie du Maroc, administrateur de la Société agricole des Zemmours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 8 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions

GRIOLET
CASTRIES
ATTHALIN
AUBERT (Louis)
NANTOIS (Joseph de), 18, r. Galilée, Paris
BOURRELLIS
VAN HOOBROUK (Idès)
GODARD (Louis)
CAQUERAY (Gaston de)
PHILIPPAR
FERAY
SEGONZAC (René de), 40, cours Albert-1^{er}, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

XXX.

Objet. — 1° L'entreprise, aux conditions fixées par le gouvernement chérifien, de l'assèchement et l'irrigation de terrains marécageux situés au Maroc et, notamment, dans la plaine du Sebou.

2° La mise en valeur de ces terrains qui seront attribués à la société ;

3° La culture, l'élevage des troupeaux ;

4° Ttes ops se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social. — 8 MF en 80.000 act. de 100 fr. entièrement libérées. À l'origine, 2 MF ; porté en août 1920 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 8.000 dt les porteurs st groupés en soc. civile.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil. Le surplus : 80 % aux act. ; 20 % aux parts.

COMPAGNE DU SEBOU

(*Les Annales coloniales*, 31 mars 1925)

L'assemblée ordinaire, tenue au siège social, 280, boulevard Saint-Germain, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1923-24, accusant un solde débiteur de 670.146 fr., dû, en majorité, à de graves inondations.

L'assemblée a nommé MM. Henri Durelle et Albert Baudoin commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine assemblée générale sur le bilan et sur les comptes du sixième exercice.

COMPAGNE DU SEBOU

S.A. frse au capital de **2 MF**.

Siège social : Paris, 280, bd Saint-Germain

Registre du commerce : Seine, n° 36-685

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 646)

GRIOLET (Gaston), 97, av. Henri-Martin, Paris ; pdt ;
CASTRIES (Henry de), 101, r. du Bac, Paris ; v.-pdt ;
ATTHALIN (André), 11 *bis*, r. de Bellechasse, Paris ;
AUBERT (Louis), 15, bd Lannes, Paris ;
NANTOIS (Joseph de), 18, r. Galilée, Paris ;
BOURRELLIS (Lucien), 4, chaussée de la Muette, Paris ;
VAN HOOBROUK (Idès), 100, r. de la Loi, Bruxelles ;
GODARD (Louis), 15, r. Vavin, Paris ;
CAQUERAY (Gaston de), 4, av. Hoche, Paris ;
PHILIPPAR (Edmond), 43, r. de Courcelles, Paris ;
FERAY (Jacques), 217, fbg St-Honoré, Paris ;
SEGONZAC (René de)⁴, 40, cours Albert-1^{er}, Paris.

Capital social. — 8 MF en 80.000 act. de 100 fr. entièrement libérées. À l'origine, 2 MF ; porté en août 1920 à 8 MF ; **réduit en mars 1926 au chiffre actuel.**

Compagnie du Sëbou
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1927)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1927. Solde déficitaire du compte de profits et pertes, 1 million 660.664 fr. 79, venant s'ajouter au reliquat antérieur débiteur de 675.480 fr. 55.

Les actionnaires ont décidé la dissolution de la société.

⁴ René de Segonzac (1867-1962) : saint-cyrien, explorateur du Maroc (1904-1905), commandant de la mission envoyée par le Comité du Maroc (1912), président de la Société de géographie du Maroc, administrateur de la Société agricole des Zemmours.